

La collecte d'informations statistiques propre à rendre compte de la filière de l'écoconstruction et de l'évolution des métiers est encore difficile à réaliser en raison de la dispersion de l'information, du peu de données chiffrées à un échelon infrarégional, et du périmètre du secteur encore mal identifié par les nomenclatures. En effet, l'écoconstruction ne constitue ni un secteur d'activités à part entière, même s'il relève en grande partie de la construction, ni d'un GFE (groupe formation emploi), ni d'une famille professionnelle... Les membres des Ateliers de veille ont élaboré un diagnostic partagé à partir des éléments nationaux, régionaux et départementaux, et grâce aux échanges avec les professionnels de la filière (artisans, syndicats professionnels, OPCA, centres de formation...).

## Définitions de l'écoconstruction

L'écoconstruction consiste à créer un bâtiment doté des technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement et l'écologie, en cherchant à s'intégrer le plus respectueusement possible dans son environnement en utilisant des ressources naturelles, renouvelables et locales.

Elle intègre toutes les activités liées à la conception, la construction, le fonctionnement et la déconstruction d'un bâtiment tenant ainsi compte du cycle de vie d'un bien, de l'entretien et de l'usage pour un plus grand confort et une meilleure protection de la santé.

Elle utilise des matériaux naturels de construction et d'isolation tels que le bois, la pierre, la brique de terre, le chanvre, la paille, la plume d'oie, la laine de mouton, ... ainsi que des énergies renouvelables et naturelles comme l'énergie solaire passive, les panneaux solaires, une éolienne.... Elle peut intégrer des systèmes de traitement (phytoépuration), de récupération d'eau de pluie et de toilettes sèches.

## Questions

Le Grenelle de l'Environnement (en 2007) a relancé la lutte contre le réchauffement climatique. En conséquence, la réglementation pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments évolue rapidement, notamment mise en place de nouvelles normes environnementales (matériaux, baisse de la consommation d'énergie, moindre impact sur l'environnement...).

- Comment les professionnels sont-ils accompagnés pour être informés de ces évolutions (lieux ressources, lieux d'information) ?
- Les grands groupes industriels du BTP émergent dans cette filière (construction, fourniture de matériaux...). Comment les artisans et les PME vont-ils prendre leur place sur ce nouveau marché porteur ? A quels enjeux vont-ils devoir répondre ? Quelles sont les exigences de la filière pour pouvoir se développer sur les marchés et s'adapter ?
- Comment les professionnels sont-ils structurés pour développer leur filière ?
- Comment vont-ils répondre à leurs besoins actuels et à venir en compétences (recrutement, formations...)?
- Comment développer la demande de bâtiments intégrant des matériaux ou équipements écologiques auprès des maîtres d'ouvrages (élus, particuliers...)?

Les facteurs de mutation	Les facteurs de développement	Les freins / les contraintes
<p><b>Au niveau national</b></p> <p><b>Evolution de la Réglementation</b></p> <p><b>Evolution des modes de vie</b></p> <p><b>Au niveau local</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une prise de conscience récente traduite par le Grenelle de l'Environnement 2007 pour renforcer les dispositifs de réglementation afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments pour réduire les gaz à effet de serre.</li> <li>• Un secteur en pleine mutation depuis plusieurs années.</li> <li>• De plus en plus d'entreprises du bâtiment se tournent vers l'écoconstruction (bois, énergie solaire, ...).</li> <li>• Evolution des prestations attendues par les clients mieux informés et conscients des effets bénéfiques de l'écoconstruction sur la santé, l'environnement, les modes de vie ...</li> <li>• Incitations fiscales, raréfaction des énergies fossiles nécessitant le recours à d'autres énergies, ...</li> <li>• Le pays d'Ançenis dispose d'atouts naturels spécifiques qui peuvent favoriser le développement de l'écoconstruction : un secteur de la construction développé, des espaces naturels remarquables et une agriculture très présente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En France, les bâtiments consomment 43 % de l'énergie finale et les transports 31%. La priorité est de parvenir à une réduction importante des consommations d'énergie dans ces deux secteurs.</li> <li>• Contrairement à d'autres pays, la France est en retard sur l'adaptation de la réglementation aux avancées techniques.</li> <li>• Certains grands groupes privés et publics ont un impact dans les orientations nationales liées à l'énergie et l'écoconstruction.</li> <li>• Faible part des constructions utilisant des matériaux écologiques et des énergies renouvelables.</li> <li>• Le coût initial élevé des matériaux, des équipements et de leur mise en œuvre freine des clients potentiels.</li> <li>• Des matériaux (bois, paille, chanvre...) ont encore une mauvaise image dans le grand public et sont considérés comme non fiables.</li> <li>• Les coûts élevés des règles professionnelles et avis techniques freinent le développement de certains matériaux et des formations correspondantes.</li> <li>• Réticence (des artisans et des clients) pour utiliser certains matériaux sans garantie décennale, faute d'avis technique (paille, laine de mouton...).</li> </ul>
<p><b>Evolution des compétences et des besoins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les matériaux (bois, laine de bois, ouate de cellulose...) ou les équipements (poêle à pellets, panneaux solaires...) utilisés dans l'écoconstruction nécessitent de nouveaux process de mise en œuvre ou des techniques pointues faisant appel à des connaissances spécifiques. Ils sont dispensés de façon inégale dans les formations initiales.</li> <li>• L'écoconstruction permet de revaloriser certains métiers manuels et d'attirer vers ces métiers.</li> <li>• Evolution de la fonction du chef d'entreprise vers une démarche globale auprès des clients (offre globale de travaux, diagnostic énergie, coordination des corps de métiers).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les artisans locaux rencontrent des difficultés pour trouver des salariés qualifiés pour mettre en œuvre les nouveaux matériaux ou les nouvelles technologies : éco maçons, conseillers en énergie, personnes qualifiées dans l'isolation écologique, dans l'étanchéité...</li> <li>• Difficulté d'accéder à l'information pour les professionnels et pour les particuliers (manque de lieux, de personnes ressources neutres, informations insuffisantes ou contradictoires...)</li> <li>• Difficultés de l'orientation du métier vers une offre globale de travaux : responsabilité juridique du chef d'entreprise, compétences marketing, articulation des travaux et des plans de financements des différents travaux...</li> </ul>
<p><b>Information des acteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'une veille technologique : ces techniques évoluent et nécessitent que le professionnel soit en veille permanente.</li> <li>• Le Conseil Régional lance une étude pour un projet de centre de ressources pour les professionnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professionnels éprouvent des difficultés pour accéder à l'information sur l'évolution des techniques, la mise en œuvre concrète des nouveaux matériaux et nouvelles technologies.</li> </ul>
<p><b>Développement économique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau marché porteur pour les entreprises classiques : parc des logements à rénover pour répondre aux normes réglementaires énergétiques importantes et évolution des normes pour les logements neufs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partition du marché entre entreprises traditionnelles et entreprises se tournant vers l'écoconstruction, et entre les différents corps de métiers (menuisiers, charpentiers, plombiers les plus sensibilisés).</li> </ul>

Facteurs de mutation	Facteurs de développement	Freins / contraintes
<b>Développement économique (suite)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de filières courtes qui font appel à des ressources de proximité (ex. production de paille par les agriculteurs locaux avec le CIVAM 44, idem pour le chanvre...).</li> <li>• Développement de l'innovation : création du pass' innovation par le CSTB rendant les avis techniques plus abordables (coût et temps) pour les entreprises.</li> <li>• Amorçage de structuration d'un réseau d'artisans (CAPEB : développement du label « Eco Artisan » de la CAPEB – FFB ; Charte « Bâtir avec l'environnement », club de suivi après formation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de structuration des petites entreprises pour répondre à la demande des particuliers, ou pour répondre à des appels d'offre des collectivités locales.</li> <li>• Risque de suprématie des entreprises issues de groupes structurés dotés de bureaux d'études performants.</li> </ul>
<b>Rôle des pouvoirs publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientations du Grenelle de l'Environnement : sensibilisation, formation, incitation, recherche.</li> <li>• Développement de projets par les collectivités territoriales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement d'un Ecoforum par le Conseil Général,</li> <li>- création d'un cluster Energie par le Conseil Régional et projet d'un centre de ressources régional.</li> </ul> </li> <li>• Amorçage d'une prise en compte à l'échelon communal du développement durable par les élus locaux et de leur rôle d'exemplarité dans les commandes de bâtiments publics (ex. cantine St Herblon, école Camus Ancenis...), dans l'urbanisation (ex. création d'un éco lotissement à Bonnoeuvre, projet à Riaillé) et dans la sensibilisation de la population (ex. Festival de l'Environnement d'Oudon).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de prise en compte de l'écoconstruction dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...).</li> <li>• Un marché peu développé dans les logements sociaux dans le pays d'Ancenis.</li> </ul>

### Un scénario privilégié : celui de la sensibilisation

Ce diagnostic a permis de distinguer trois scénarii d'évolution possible de l'écoconstruction dans le pays d'Ancenis : le 1er basé sur le laisser-faire, le 2ème autour du renforcement de la sensibilisation et le 3ème reposant sur la mise en place d'une action locale concertée.

C'est le 2ème scénario qui a été retenu (informations insuffisantes ou contradictoires sur le sujet, manque de lisibilité de l'offre locale) : la volonté est d'informer les acteurs professionnels de la filière sur la nécessité de « prendre le train en marche », de (se) former... et d'informer les particuliers, les élus sur leur rôle de maître d'ouvrage dans le développement de la filière.

### Les enjeux

- Développer la sensibilisation autour de l'écoconstruction dans le pays d'Ancenis.
- Les artisans vont devoir construire des bâtiments ou rénover en respectant la réglementation imposée et à venir.
- Le métier d'artisan va évoluer dans le domaine de l'écoconstruction vers une démarche globale et un rôle de conseil qui nécessitera le recours à des formations spécifiques (ex : diagnostic thermique, démarche commerciale, rôle de conseiller en éco énergie, coordination entre corps d'état).
- Les compétences et les métiers évoluent vers des mises en œuvre de matériaux nouveaux nécessitant le recours à des ouvriers qualifiés (se préparer à recruter, à former).
- Les petites entreprises vont devoir se structurer entre elles pour répondre aux marchés (ex. appel d'offres), s'organiser pour articuler leurs savoir-faire sur les chantiers.
- Encourager les rapprochements entre les filières de l'écoconstruction et de l'agriculture pour développer les ressources de proximité (ex. paille, chanvre...) et l'économie locale.
- Les technologies évoluent perpétuellement, les professionnels de la filière auront besoin d'accéder facilement à :
  - ✓ des lieux ressources de proximité en capacité de répondre à leurs besoins de connaissances techniques (connaissance des matériaux, des process de mise en œuvre) et d'information sur les procédures (ex. : appels d'offres).
  - ✓ des lieux d'échanges au niveau local favorisant la mise en réseau des artisans.
- Les particuliers auront besoin de lieux ressources neutres afin d'avoir accès à une information technique pour l'aide à la décision en tant que maître d'ouvrage.
- Les collectivités locales (intercommunalités, communes...) auront besoin d'appuis techniques afin de mettre en place des projets techniques au niveau des commandes de bâtiments publics, de l'urbanisme et dans l'essaimage auprès de la population.

### Les pistes d'action

- Actions de sensibilisation à l'écoconstruction en direction de plusieurs publics, afin de mobiliser l'ensemble de la société sur la question :
  - ✓ artisans : réunion d'information prévue Jeudi 29 octobre 2009, à 20h, à Ancenis
  - ✓ élus : organisée par la MDE
  - ✓ particuliers :
    - réunion grand public avec les acteurs identifiés : MSAP du canton de Riaillé et association Natur'Ancenis,
    - sensibilisation du grand public : « Fête de l'environnement » organisée en mai 2010 par la MFR Riaillé : présence de professionnels / Forum / Conférences.
  - ✓ Scolaires et leurs familles, demandeurs d'emploi... :
    - temps de sensibilisation lors du Forum des Métiers et de la Formation le Samedi 6 février 2010 à Ancenis.
- Délocalisation dans le pays d'Ancenis des formations mises en place par les syndicats professionnels pour les artisans (réglementation, techniques, matériaux...).
- Suivis à l'échelon local d'artisans ayant effectué des formations en commun (ex. FFB pour la FEEBAT).
- Profiter des projets du Conseil Régional (projet d'un centre de ressources et d'un cluster énergie) pour impulser la création d'un lieu ressource : plateforme de dialogue entre maîtres d'ouvrages et professionnels : donner l'occasion aux maîtres d'ouvrages d'exprimer leurs difficultés, leurs inquiétudes, leurs besoins, leurs attentes et leurs questions pratiques en matière d'écoconstruction et leur permettre d'avoir des réponses techniques et opérationnelles.
- Développer la communication afin de valoriser les constructions des bâtiments publics à l'échelon du pays d'Ancenis (ex. visite de chantiers).
- Communiquer sur le travail de l'Atelier de veille.